

Renforcement de la résilience du territoire et des communautés vulnérables de la Petite-Côte sénégalaise face aux changements climatiques

TITRE DU PROJET :

RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DU TERRITOIRE ET DES COMMUNAUTES VULNERABLES DE LA PETITE-CÔTE SENEGALAISE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PAYS :

Sénégal

LOCALISATION :

Petite-Côte

ÉCHELLE D'INTERVENTION :

Territoriale

UNE INCUBATION PORTÉE PAR :



UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR



Petite Côte, ©Au-Senegal.com

CONTEXTE ET ENJEUX DU TERRITOIRE :

La zone côtière sénégalaise concentre l'essentiel de la population nationale, des sites urbains et des activités économiques du pays. La Petite-Côte du Sénégal représente l'un des espaces littoraux les plus peuplés et les plus attractifs du Sénégal. Elle est actuellement sous l'emprise de tendances lourdes pour son développement :

- Au nord, de Bargny à Popenguine, une très forte densification de l'urbanisation et une industrialisation croissante. La population de cette zone voit ses activités totalement transformées, de la pêche artisanale traditionnelle vers des économies industrielles et urbaines.
- Au centre, entre Sindia et Somone et au sud à Joal Fadiouth, le développement s'attache à la sauvegarde de la biodiversité dans les espaces naturels protégés. La population de cette zone voit son économie se transformer, d'une économie essentiellement rurale, vers une économie du tourisme, intégrant emplois spécifiques et pression foncière.
- Au sud de Somone à Ngaparou, le développement touristique se densifie accompagné d'une forte pression démographique.
- En arrière de cette bande côtière, l'autoroute Dakar-Diamniadio-Mbour réduit fortement les distances entre la capitale et la Petite-Côte, ce qui développe naturellement une très forte pression foncière, tant sur les sites urbanisés que sur les sites ruraux tentant de se défendre au nom de la sauvegarde de leur biodiversité.



Lagune Somone (© Association Teranga)

Ces grands espaces interdépendants rencontrent tous une réelle vulnérabilité côtière au changement climatique avec des situations exacerbées par les activités humaines. Les effets du changement climatique se matérialisent déjà sur le terrain par des submersions récurrentes, une dégradation des écosystèmes de mangrove avec une hyper-salinisation des eaux et des sols littoraux, des pertes importantes de plages matérialisées sur le terrain par un recul très important du trait de côte. Les situations de précarité et de risques se multiplient, et seront exacerbées avec l'élévation du niveau de la mer.

Il est aujourd'hui d'une impérieuse nécessité de concilier le développement d'une économie locale solidaire basée sur la promotion et la diversification d'activités pérennes génératrices de revenus plus résiliente face aux effets du changement climatique et la préservation des écosystèmes et des services associés.

OBJECIF(S) DU PROJET :

L'objectif général du projet est de renforcer la résilience du territoire et des communautés vulnérables de la Petite-Côte sénégalaise, rurales et urbaines, face aux changements climatiques. Les trois objectifs spécifiques sont :

- Renforcer, capitaliser et diffuser les connaissances liées aux risques côtiers le long de la Petite-Côte.
- Renforcer la gouvernance et la concertation entre collectivités locales et acteurs privés locaux, améliorer la planification concertée suivant une approche d'intercommunalité vers la résilience des populations vulnérables entre Bargny et Joal.
- Pérenniser les services écosystémiques rendus par la mangrove, espace de préservation de la biodiversité.

ODD VISÉS PAR LE PROJET :



PROBLÉMATIQUES DU PROJET :

Zones côtières – Changement Climatique – Gouvernance – Intercommunalité – Biodiversité - Lagune - Mangrove - Communautés locales

SECTEURS CONCERNÉS :

Littoral - Biodiversité - Gestions Intégrée des Zones Côtières – Aires Marines Protégées - Résilience des communautés locales - Zones Humides

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Renforcement et partage des connaissances liées aux impacts du changement climatique entre les divers acteurs et porteurs du développement local.
- Diffusion des informations, sensibilisation des décideurs et acteurs locaux aux effets du changement climatique et à la gestion intégrée des zones côtières.
- Valorisation du patrimoine naturel de la Petite-Côte et partage de la problématique des risques côtiers avec le grand public.
- Exploitation plus durable des ressources naturelles.
- Mise en place de planifications concertées et d'intercommunalités de protection et de développement local.
- Réduction du risque d'érosion côtière pour des sites prioritaires.
- Renforcement des activités génératrices de revenus des groupes vulnérables et développement d'une économie circulaire.
- Renforcement de la fonctionnalité des écosystèmes, des réserves naturelles et aires marines protégées.
- Préservation de la mangrove et de la biodiversité des aires marines protégées.
- Consolidation de la gouvernance et du suivi des réserves et aires marines protégées.

PARTIES-PRENANTES DU PROJET :

Acteurs impliqués :

L'ONG Green Sénégal et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (équipe de Recherche en Géologie Marine et Littorale)

Opérateur(s) du projet :

L'Aire Marine Communautaire Protégée de la Somone

L'ONG Green Sénégal

Partenaire(s) technique(s) :

Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (Ministère de l'Eau et de l'Assainissement)

Division Gestion du Littoral (Direction de l'Environnement et des Établissements Classés, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable)

Université Cheikh Anta Diop

Partenaire(s) financier(s) :

Agence de l'eau Seine-Normandie

ESTIMATION DU COUT DES PROJETS IDENTIFIÉS DANS L'INCUBATION :

934 918 euros

ACTIONS A COURT TERME (3 ANS) :

Capitalisation des connaissances existantes et valorisation des savoirs endogènes sur la dynamique du littoral et sa biodiversité, via :

- La capitalisation des connaissances existantes et valorisation des savoirs endogènes sur la dynamique du littoral et sa biodiversité.
- Le renforcement des connaissances scientifiques et caractérisation du risque d'érosion et de submersion marine le long du littoral de la Petite-Côte.
- Le partage de connaissances au niveau national et local au travers des plateformes existantes.
- La sensibilisation de groupes cibles dans les sites prioritaires à fort indice de vulnérabilité.
- L'appui au dialogue entre collectivités locales (intercommunalité) et entre acteurs locaux, et renforcement des réseaux existants, notamment de veille, de protection et de suivi écologique.
- La promotion d'une approche transversale et d'actions intercommunales pour la mise en œuvre d'une planification concertée dans l'aménagement du littoral.
- L'appui aux organisations et collectivités locales pour le développement d'outils de gestion, de planification et de suivi de leur stratégie d'adaptation aux changements climatiques.
- Des mesures économiques, sociales et intercommunales de lutte contre la pollution du littoral et la gestion des déchets.
- L'élaboration de supports et d'évènements de communication.

Les ressources naturelles sont exploitées de manière plus durable ; des planifications concertées et des intercommunalités de protection et de développement local sont initiées, via :

- L'identification de bonnes pratiques au niveau communautaire.
- La recherche, capitalisation et diffusion d'expériences positives et durables.
- L'élaboration de guides de bonnes pratiques pour la gestion durable des sols, des ressources en eau et des écosystèmes côtiers (urbains et ruraux) dans un contexte de changements climatiques.

La fonctionnalité des écosystèmes, des réserves naturelles et aires marines protégées est renforcée, la mangrove et la biodiversité des aires marines protégées sont préservées et la gouvernance et le suivi des réserves et aires marines protégées est consolidé, via :

- Le renforcement de la connaissance du fonctionnement hydromorphologique des systèmes lagunaires et des apports en eau douce dans la lagune de la Somone.
- Le soutien à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle du bassin versant de la Somone.
- La restauration des apports en eau douce pour la régulation du degré de salinité et des chasses sédimentaires.
- La restauration des écosystèmes dégradés par régénération naturelle assistée (RNA) et défense et restauration des sols (DRS).
- La protection des herbiers et des zones de nidification des tortues marines.
- La protection des zones de gagnage et des héronnières pour la faune avicole.
- La fonctionnalité de la Maison de la lagune dans l'AMP de la Somone.
- Le renforcement des outils de suivi des réserves et aires protégées (système d'information, datas, SIG, outils relationnels d'information, de gestion et de suivi).
- L'appui aux Comités de gestion communautaires des réserves et aires marines protégées pour l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de gestion et d'adaptation aux changements climatiques.

ACTIONS A LONG TERME (10 ANS) :

- La pérennisation et le renforcement des activités à court terme
- La mise en œuvre de mesures d'adaptation complémentaires